

ARS-PDL/DOS/AES/204/2026/PDL

ARRETE

Portant bilan quantifié de l'offre de soins pour les activités de soins et équipements matériels lourds

Le directeur général de l'agence régionale de santé des Pays de la Loire

VU le Code de la santé publique et notamment ses articles L. 6122-9, L. 6122-11, D. 6121-6 à D. 6121-10, R. 6122-25 à R. 6122-26, R. 6122-29 à R. 6122-31 ;

VU la loi n° 2023-1268 du 27 décembre 2023 visant à améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels ;

VU l'ordonnance n° 2021-583 du 12 mai 2021 portant modification du régime des autorisations d'activités de soins et des équipements matériels lourds ;

VU le décret n°2024-268 du 25 mars 2024 relatif à la simplification de la mise en œuvre de la réforme des autorisations d'activités de soins ;

VU le décret n°2025-189 du 27 février 2025 relatif à la simplification des procédures d'autorisation des activités de soins et d'équipements matériels lourds ;

VU le décret du 15 février 2023 portant nomination de Monsieur Jérôme JUMEL, en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé Pays de la Loire ;

VU l'arrêté ARS/PDL/DG/2026-006 du 23 février 2026 portant délégation de signature à Monsieur Etienne Le Maigat, Directeur de l'Offre de Soins et à plusieurs de ses collaborateurs ;

VU l'arrêté ARS-PDL/DG/2023/27, en date du 26 octobre 2023 portant adoption du projet régional de santé des Pays de la Loire révisé 2023-2028, composé notamment du schéma régional de santé (SRS) et de son chapitre relatif aux implantations d'activités soumises à autorisation, déterminé pour une période de cinq ans à compter du 31 octobre 2023 jusqu'au 30 octobre 2028 ;

VU l'arrêté ARS-PDL/DG/2025-031, en date du 27 juin 2025 portant révision partielle du Projet Régional de Santé Pays de la Loire 2023-2028 ;

VU l'arrêté ARS-PDL/DOSA/AES/05/2024/44 en date du 9 février 2024 portant modification de l'arrêté ARS-PDL/DG/2023-026 du 23 octobre 2023 fixant les zones du schéma régional de santé donnant lieu à la répartition des activités de soins et des équipements matériel lourds ;

CONSIDÉRANT que tous les dossiers seront à déposer sur la plateforme nationale dédiée (SI-Autorisations accessible à l'adresse : <https://si-autorisations.sante.gouv.fr>) ;

Arrête

Article 1er : Le bilan quantifié de l'offre de soins pour les activités de soins et équipements matériels lourds est établi comme il apparaît dans l'annexe suivante :

Annexe 1 - Médecine	3
Annexe 2 - Chirurgie	4
Annexe 3 - Gynécologie-obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale.....	5
Annexe 4 - Psychiatrie	6
Annexe 5 - Soins médicaux et de réadaptation.....	7
Annexe 6 – Activité de médecine nucléaire	8
Annexe 7 - Soins de longue durée.....	9
Annexe 8 - Greffes d'organes et greffes de cellules hématopoïétiques.....	10
Annexe 9 - Traitement des grands brûlés	12
Annexe 10 - Chirurgie cardiaque	13
Annexe 11 - Activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie.....	14
Annexe 12 - Neurochirurgie.....	16
Annexe 13 - Activité interventionnelle sous imagerie médicale en neuroradiologie.....	17
Annexe 14 - Médecine d'urgence	18
Annexe 15 – Soins critiques	19
Annexe 16 - Traitement de l'insuffisance rénale par épuration extra-rénale	21
Annexe 17 - Activités cliniques et biologiques d'assistance médicale à la procréation	22
Annexe 18 - Diagnostic prénatal.....	26
Annexe 19 - Traitement du cancer.....	27
Annexe 20 - Examens des caractéristiques génétiques d'une personne ou identification d'une personne par empreintes génétiques à des fins médicales	29
Annexe 21 - Hospitalisation à domicile.....	30

Annexe 22 - Equipements d'imagerie en coupes	31
Annexe 23 - Caisson hyperbare	32
Annexe 24 - Cyclotron à usage médical	33

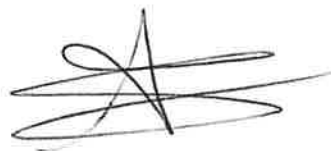
Article 2 : Le directeur de l'offre de soins de l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Région et affiché au siège de l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire.

Fait à Nantes, le **- 9 AVR. 2026**

Pour le Directeur de l'offre de soins,

La responsable du département Accompagnement des Etablissements de Santé

Audrey SERVEAU



Objectifs quantifiés de l'offre de soins fixés dans l'annexe du SRS

Annexe 1 - Médecine

	Implantations géographiques autorisées	Implantations géographiques prévues par le PRS3 révisé 2025 (implantations cibles)	Demandes recevables (nouvelles implantations)
Territoire de santé	-	-	-
LOIRE ATLANTIQUE	21	22	1
MAINE ET LOIRE	21	21	0
MAYENNE	8	9	1
SARTHE	11	13	2
VENDEE	11	11	0

Objectifs quantifiés de l'offre de soins fixés dans l'annexe du SRS

Annexe 2 - Chirurgie

Territoire de santé	Implantations géographiques autorisées			Implantations géographiques prévues par le PRS3 révisé 2025 (implantations cibles)			Demandes recevables (nouvelles implantations)		
	Adultes	Bariatrique	Pédiatrique	Adultes	Bariatrique	Pédiatrique	Adultes	Bariatrique	Pédiatrique
LOIRE ATLANTIQUE	14	5	7	15	5	7	1	0	0
MAINE ET LOIRE	10	3	6	10	3	6	0	0	0
MAYENNE	4	1	2	4	1	2	0	0	0
SARTHE	6	2	3	6	2	3	0	0	0
VENDEE	6	2	3	6	2	3	0	0	0

Objectifs quantifiés de l'offre de soins fixés dans l'annexe du SRS

Annexe 3 - Gynécologie-obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale

Territoire de santé	Implantations géographiques autorisées				Implantations géographiques prévues par le PRS3 révisé 2025 (implantations cibles)				Demandes recevables (nouvelles implantations)			
	obstétrique - 1 (gynécologie)	obstétrique - 2A (néonatalogie)	obstétrique - 2B (néonatalogie avec soins intensifs)	obstétrique - 3 (réanimation néonatale)	obstétrique - 1 (gynécologie)	obstétrique - 2A (néonatalogie)	obstétrique - 2B (néonatalogie avec soins intensifs)	obstétrique - 3 (réanimation néonatale)	obstétrique - 1 (gynécologie)	obstétrique - 2A (néonatalogie)	obstétrique - 2B (néonatalogie avec soins intensifs)	obstétrique - 3 (réanimation néonatale)
LOIRE ATLANTIQUE	2	3	1	1	2	3	1	1	0	0	0	0
MAINE ET LOIRE	0	2	1	1	1	2	1	1	1	0	0	0
MAYENNE	2	0	1	0	2	0	1	0	0	0	0	0
SARTHE	1	0	1	1	1	0	1	1	0	0	0	0
VENDEE	4	0	1	0	4	0	1	0	0	0	0	0

Objectifs quantifiés de l'offre de soins fixés dans l'annexe du SRS

Annexe 4 - Psychiatrie

Territoire de santé	Implantations géographiques autorisées				Implantations géographiques prévues par le PRS3 révisé 2025 (implantations cibles)				Demandes recevables (nouvelles implantations)			
	Psychiatrie adulte	Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent	Psychiatrie périnatale	Soins sans consentement	Psychiatrie adulte	Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent	Psychiatrie périnatale	Soins sans consentement	Psychiatrie adulte	Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent	Psychiatrie périnatale	Soins sans consentement
LOIRE ATLANTIQUE	9	5	1	4	9	5	1	4	0	0	0	0
MAINE ET LOIRE	6	5	1	3	6	5	1	3	0	0	0	0
MAYENNE	4	1	1	3	4	1	1	3	0	0	0	0
SARTHE	5	2	1	1	5	2	1	1	0	0	0	0
VENDEE	2	1	1	2	2	1	1	2	0	0	0	0

Objectifs quantifiés de l'offre de soins fixés dans l'annexe du SRS

Annexe 5 - Soins médicaux et de réadaptation

Territoire de santé	Implantations géographiques autorisées										Implantations géographiques prévues par le PRS3 révisé 2025 (implantations cibles)										Demandes recevables (nouvelles implantations)											
	Cancers : oncologie et oncologie hématologie	Cardiologie (cardiovasculaire)	Conduites Addictives	DED M	Gériatrie	Locomoteur	Pédiatrie : jeunes enfants, enfants et adolescents	Polyvalent	Respiratoire / pneumologie	Système Nerveux	Cancers : oncologie et oncologie hématologie	Cardiologie (cardiovasculaire)	Conduites Addictives	DED M	Gériatrie	Locomoteur	Pédiatrie : jeunes enfants, enfants et adolescents	Polyvalent	Respiratoire / pneumologie	Système Nerveux	Cancers : oncologie et oncologie hématologie	Cardiologie (cardiovasculaire)	Conduites Addictives	DED M	Gériatrie	Locomoteur	Pédiatrie : jeunes enfants, enfants et adolescents	Polyvalent	Respiratoire / pneumologie	Système Nerveux		
LOIRE ATLANTIQUE	6	5	2	3	18	7	2	19	2	5	6	5	2	3	18	7	2	19	2	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MAINE ET LOIRE	7	4	3	3	18	2	1	22	1	3	8	4	3	3	19	3	1	23	3	3	1	0	0	0	1	1	0	1	2	0	0	
MAYENNE	1	3	1	0	6	1	0	8	1	1	1	3	1	0	7	1	0	8	1	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
SARTHE	2	2	3	2	9	3	1	10	1	3	2	2	3	2	11	3	1	10	1	3	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	
VENDEE	1	1	1	2	5	5	0	12	2	4	4	3	1	2	8	5	0	12	2	4	3	2	0	0	3	0	0	0	0	0	0	

Objectifs quantifiés de l'offre de soins fixés dans l'annexe du SRS

Annexe 6 – Activité de médecine nucléaire

Territoire de santé	Implantations géographiques autorisées		Implantations géographiques prévues par le PRS3 révisé 2025 (implantations cibles)		Demandes recevables (nouvelles implantations)	
	Mention A	Mention B **	Mention A	Mention B **	Mention A	Mention B **
LOIRE ATLANTIQUE	1	6	1	6	0	0
MAINE ET LOIRE	0	4	0	4	0	0
MAYENNE	1	0	1	0	0	0
SARTHE	0	3	0	3	0	0
VENDEE	0	1	0	1	0	0

** les actes de la mention supérieure intègrent les actes de la mention inférieure ; les OQOS ne sont comptabilisés qu'une fois au titre de la mention supérieure

Objectifs quantifiés de l'offre de soins fixés dans l'annexe du SRS

Annexe 7 - Soins de longue durée

	Implantations géographiques autorisées	Implantations géographiques prévues par le PRS3 révisé 2025 (implantations cibles)	Demandes recevables (nouvelles implantations)
Territoire de santé	-	-	-
LOIRE ATLANTIQUE	14	15	1
MAINE ET LOIRE	6	7	1
MAYENNE	4	4	0
SARTHE	7	7	0
VENDEE	7	7	0

Objectifs quantifiés de l'offre de soins fixés dans l'annexe du SRS

Annexe 8 - Greffes d'organes et greffes de cellules hématopoïétiques

Greffes d'organes

Territoire de santé	Implantations géographiques autorisées		Implantations géographiques prévues par le PRS3 révisé 2025 (implantations cibles)		Demandes recevables (nouvelles implantations)	
	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants
LOIRE ATLANTIQUE	Cœur 1	Cœur 1	Cœur 1	Cœur 1	Cœur 0	0 Cœur 0
	Cœur poumons 1	Cœur poumons 1	Cœur poumons 1	Cœur poumons 1	Cœur poumons 0	Cœur poumons 0
	Poumons 1	Poumons 1	Poumons 1	Poumons 1	Poumons 0	Poumons 0
	Rein 1	Rein 1	Rein 1	Rein 1	Rein 0	Rein 0
	Rein pancréas 1	Rein pancréas 0	Rein pancréas 1	Rein pancréas 0	Rein pancréas 0	Rein pancréas 0
	Pancréas 1	Pancréas 0	Pancréas 1	Pancréas 0	Pancréas 0	Pancréas 0
	Intestins 0	Intestins 0	Intestins 0	Intestins 0	Intestins 0	Intestins 0
	Foie 0	Foie 0	Foie 0	Foie 0	Foie 00	Foie 0
MAINE ET LOIRE	Cœur 0	Cœur 0	Cœur 0	0 Cœur 0	Cœur 0	Cœur 0
	Cœur poumons 0	Cœur poumons 0	Cœur poumons 0	Cœur poumons 0	Cœur poumons 0	Cœur poumons 0
	Poumons 0	Poumons 0	Poumons 0	Poumons 0	Poumons 0	Poumons 0
	Rein 1	Rein 0	Rein 1	Rein 0	Rein 0	Rein 0
	Rein pancréas 0	Rein pancréas 0	Rein pancréas 0	Rein pancréas 0	Rein pancréas 0	Rein pancréas 0
	Pancréas 0	Pancréas 0	Pancréas 0	Pancréas 0	Pancréas 0	Pancréas 0
	Intestins 0	Intestins 0	Intestins 0	Intestins 0	Intestins 0	Intestins 0
	Foie 0	Foie 0	Foie 0	Foie 0	Foie 0	Foie 0
MAYENNE	0	0	0	0	0	0
SARTHE	0	0	0	0	0	0
VENDEE	0	0	0	0	0	0

Objectifs quantifiés de l'offre de soins fixés dans l'annexe du SRS

Annexe 8 - Greffes d'organes et greffes de cellules hématopoïétiques (suite)

Greffes de cellules souches hématopoïétiques

Territoire de santé	Implantations géographiques autorisées		Implantations géographiques prévues par le PRS3 révisé 2025 (implantations cibles)		Demandes recevables (nouvelles implantations)	
	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants
LOIRE ATLANTIQUE	1	1	1	1	0	0
MAINE ET LOIRE	1	0	1	0	0	0
MAYENNE	0	0	0	0	0	0
SARTHE	0	0	0	0	0	0
VENDEE	0	0	0	0	0	0

Objectifs quantifiés de l'offre de soins fixés dans l'annexe du SRS

Annexe 9 - Traitement des grands brûlés

Territoire de santé	Implantations géographiques autorisées		Implantations géographiques prévues par le PRS3 révisé 2025 (implantations cibles)		Demandes recevables (nouvelles implantations)	
	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants
LOIRE ATLANTIQUE	1	1	1	1	0	0
MAINE ET LOIRE	0	0	0	0	0	0
MAYENNE	0	0	0	0	0	0
SARTHE	0	0	0	0	0	0
VENDEE	0	0	0	0	0	0

Objectifs quantifiés de l'offre de soins fixés dans l'annexe du SRS

Annexe 10 - Chirurgie cardiaque

Territoire de santé	Implantations géographiques autorisées		Implantations géographiques prévues par le PRS3 révisé 2025 (implantations cibles)		Demandes recevables (nouvelles implantations)	
	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants
LOIRE ATLANTIQUE	1	1	1	1	0	0
MAINE ET LOIRE	1	0	1	0	0	0
MAYENNE	0	0	0	0	0	0
SARTHE	0	0	0	0	0	0
VENDEE	0	0	0	0	0	0

Objectifs quantifiés de l'offre de soins fixés dans l'annexe du SRS

Annexe 11 - Activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie

Rythmologie interventionnelle

Territoire de santé	Implantations géographiques autorisées				Implantations géographiques prévues par le PRS3 révisé 2025 (implantations cibles)				Demandes recevables (nouvelles implantations)			
	Mention A	Mention B**	Mention C**	Mention D**	Mention A	Mention B**	Mention C**	Mention D**	Mention A	Mention B**	Mention C**	Mention D**
LOIRE ATLANTIQUE	1	0	2	1	2	0 à 2	0 à 2	1	1	0 à 2	0	0
MAINE ET LOIRE	3	1	2	0	3	2	0 à 2	0 à 1	0	1	0	0 à 1
MAYENNE	1	0	0	0	2	0	0	0	1	0	0	0
SARTHE	0	0	2	0	0 à 1	0	2	0	0 à 1	0	0	0
VENDEE	1	0	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0

** les actes de la mention supérieure intègrent les actes de la mention inférieure ; les OQOS ne sont comptabilisés qu'une fois au titre de la mention supérieure

Objectifs quantifiés de l'offre de soins fixés dans l'annexe du SRS

Annexe 11 - Activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie (suite)

Cardiopathies congénitales hors rythmologie

Territoire de santé	Implantations géographiques autorisées		Implantations géographiques prévues par le PRS3 révisé 2025 (implantations cibles)		Demandes recevables (nouvelles implantations)	
	Mention A	Mention B**	Mention A	Mention B**	Mention A	Mention B**
LOIRE ATLANTIQUE	0	2	0	2	0	0
MAINE ET LOIRE	1	0	1	0	0	0
MAYENNE	0	0	0	0	0	0
SARTHE	0	0	0	0	0	0
VENDEE	0	0	0	0	0	0

Cardiopathies ischémiques et structurelles de l'adulte

Territoire de santé	Implantations géographiques autorisées	Implantations géographiques prévues par le PRS3 révisé 2025 (implantations cibles)	Demandes recevables (nouvelles implantations)
	-	-	-
LOIRE ATLANTIQUE	4	4	0
MAINE ET LOIRE	3	3	0
MAYENNE	1	1	0
SARTHE	2	2	0
VENDEE	1	1	0

Objectifs quantifiés de l'offre de soins fixés dans l'annexe du SRS

Annexe 12 - Neurochirurgie

Territoire de santé	Implantations géographiques autorisées				Implantations géographiques prévues par le PRS3 révisé 2025 (implantations cibles)				Demandes recevables (nouvelles implantations)			
	Adultes	Enfants	Neurochirurgie fonctionnelle cérébrale	Radio chirurgie stéréotaxique	Adultes	Enfants	Neurochirurgie fonctionnelle cérébrale	Radio chirurgie stéréotaxique	Adultes	Enfants	Neurochirurgie fonctionnelle cérébrale	Radio chirurgie stéréotaxique
LOIRE ATLANTIQUE	1	0	1	1	1	0	1	1	0	0	0	0
MAINE ET LOIRE	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0
MAYENNE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SARTHE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VENDEE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Objectifs quantifiés de l'offre de soins fixés dans l'annexe du SRS

Annexe 13 - Activité interventionnelle sous imagerie médicale en neuroradiologie

Territoire de santé	Implantations géographiques autorisées		Implantations géographiques prévues par le PRS3 révisé 2025 (implantations cibles)		Demandes recevables (nouvelles implantations)	
	Mention A	mention B	Mention A	mention B	Mention A	mention B
LOIRE ATLANTIQUE	0	1	0	1	0	0
MAINE ET LOIRE	0	1	0	1	0	0
MAYENNE	0	0	0	0	0	0
SARTHE	0	0	0	0	0	0
VENDEE	0	0	0	0	0	0

Objectifs quantifiés de l'offre de soins fixés dans l'annexe du SRS

Annexe 14 - Médecine d'urgence

Territoire de santé	Implantations géographiques autorisées							Implantations géographiques prévues par le PRS3 révisé 2025 (implantations cibles)							Demandes recevables (nouvelles implantations)							
	SAMU	SMUR	SMUR - Antennes SMUR	SMUR pédiatrique	SU	SU - Antennes MU	SU pédiatrique	SAMU	SMUR	SMUR - Antennes SMUR	SMUR pédiatrique	SU	SU - Antennes MU	SU pédiatrique	SAMU	SMUR	SMUR - Antennes SMUR	SMUR pédiatrique	SU	SU - Antennes MU	SU pédiatrique	
LOIRE ATLANTIQUE	1	3	1	1	5	0	1	1	3	1	1	5	0	2	0	0	0	0	0	0	0	1
MAINE ET LOIRE	1	3	0	1	4	0	1	1	3	0	1	4	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
MAYENNE	1	3	0	0	3	0	0	1	3	0	0	2 à 3	0 à 2	1	0	0	0	0	0	0	0 à 2	1
SARTHE	1	2	1	0	7	0	1	1	5	1	1	3	4	1	0	3	0	1	0	4	0	0
VENDEE	1	4	2	0	7	0	1	1	4	2	0	6 à 7	0 à 1	1	0	0	0	0	0	0	0 à 1	0

Objectifs quantifiés de l'offre de soins fixés dans l'annexe du SRS

Annexe 15 – Soins critiques

Réanimation

Territoire de santé	Implantations géographiques autorisées			Implantations géographiques prévues par le PRS3 révisé 2025 (implantations cibles)			Demandes recevables (nouvelles implantations)		
	Adulte	Pédiatrique	Pédiatrique spécialisée	Adulte	Pédiatrique	Pédiatrique spécialisée	Adulte	Pédiatrique	Pédiatrique spécialisée
LOIRE ATLANTIQUE	3	0	1	3	0	1	0	0	0
MAINE ET LOIRE	2	0	1	2	0	1	0	0	0
MAYENNE	1	0	0	1	0	0	0	0	0
SARTHE	1	0	0	1	1	0	0	1	0
VENDEE	1	0	0	1	0	0	0	0	0

SIP et SIP DEROGATOIRES

Territoire de santé	Implantations géographiques autorisées				Implantations géographiques prévues par le PRS3 révisé 2025 (implantations cibles)				Demandes recevables (nouvelles implantations)			
	SIP - Soins Intensifs Polyvalents	SIP dérogatoires	SIP pédiatriques	SIP pédiatriques dérogatoires	SIP - Soins Intensifs Polyvalents	SIP dérogatoires	SIP pédiatriques	SIP pédiatriques dérogatoires	SIP - Soins Intensifs Polyvalents	SIP dérogatoires	SIP pédiatriques	SIP pédiatriques dérogatoires
LOIRE ATLANTIQUE	3	5	1	1	3	5	1	1	0	0	0	0
MAINE ET LOIRE	2	3	1	0	2	3	1	1	0	0	0	1
MAYENNE	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	0	0
SARTHE	1	2	0	1	1	2	1	1	0	0	1	0
VENDEE	1	1	0	1	1	2	0	1	0	1	0	0

Objectifs quantifiés de l'offre de soins fixés dans l'annexe du SRS

Annexe 15 – Soins critiques (suite)

SI D'ORGANES ET DE SPECIALITES

Territoire de santé	Implantations géographiques autorisées					Implantations géographiques prévues par le PRS3 révisé 2025 (implantations cibles)					Demandes recevables (nouvelles implantations)				
	SC H/SIH	SC/SI spé	SIC	SIH pédiatrique	SINV	SC H/SIH	SC/SI spé	SIC	SIH pédiatrique	SINV	SC H/SIH	SC/SI spé	SIC	SIH pédiatrique	SINV
LOIRE ATLANTIQUE	1	4	5	1	2	1	4	5	1	2	0	0	0	0	0
MAINE ET LOIRE	1	3	4	1	1	1	3	4	1	1	0	0	0	0	0
MAYENNE	0	0	1	0	0	0	1	1	0	1	0	1	0	0	1
SARTHE	0	0	2	0	1	0	0	2	0	1	0	0	0	0	0
VENDEE	0	1	2	0	1	1	2	2	0	1	1	1	0	0	0

SC H/SIH Soins Intensifs d'Hématologie
 SC/SI spé Soins Intensifs d'organes et de spécialités
 SIC Soins intensifs de Cardiologie
 SIH pédiatrique Soins Intensifs d'Hématologie pédiatrique
 SINV Soins Intensifs de Neurologie Vasculaire

Objectifs quantifiés de l'offre de soins fixés dans l'annexe du SRS

Annexe 16 - Traitement de l'insuffisance rénale par épuration extra-rénale

Territoire de santé	Implantations géographiques autorisées					Implantations géographiques prévues par le PRS3 révisé 2025 (implantations cibles)					Demandes recevables (nouvelles implantations)				
	1. Hémodialyse en centre pédiatrique	2. Hémodialyse en centre pour adultes	3. Hémodialyse médicalisée	4. Autodialyse assistée	5. Hémodialyse à domicile ou dialyse péritonéale	1. Hémodialyse en centre pédiatrique	2. Hémodialyse en centre pour adultes	3. Hémodialyse médicalisée	4. Autodialyse assistée	5. Hémodialyse à domicile ou dialyse péritonéale	1. Hémodialyse en centre pédiatrique	2. Hémodialyse en centre pour adultes	3. Hémodialyse médicalisée	4. Autodialyse assistée	5. Hémodialyse à domicile ou dialyse péritonéale
LOIRE ATLANTIQUE	1	5	6	7	1	1	5	8	8	1	0	0	2	1	0
MAINE ET LOIRE	0	5	7	4	1	0	5	7	5	1	0	0	0	1	0
MAYENNE	0	2	4	3	2	0	2	4	3	2	0	0	0	0	0
SARTHE	0	3	6	3	1	0	3	6	6	2	0	0	0	3	1
VENDEE	0	2	5	6	1	0	2	7	9	1	0	0	2	3	0

Objectifs quantifiés de l'offre de soins fixés dans l'annexe du SRS

Annexe 17 - Activités cliniques et biologiques d'assistance médicale à la procréation

1. Activité biologique de préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle (IA)

	Implantations géographiques autorisées	Implantations géographiques prévues par le PRS3 révisé 2025 (implantations cibles)	Demandes recevables (nouvelles implantations)
Territoire de santé	-	-	-
LOIRE ATLANTIQUE	5	5	0
MAINE ET LOIRE	4	4	0
MAYENNE	0	1	1
SARTHE	1	1	0
VENDEE	1	1	0

2. Activité de prélèvements de spermatozoïdes

	Implantations géographiques autorisées	Implantations géographiques prévues par le PRS3 révisé 2025 (implantations cibles)	Demandes recevables (nouvelles implantations)
Territoire de santé	-	-	-
LOIRE ATLANTIQUE	2	2	0
MAINE ET LOIRE	1	1	0
MAYENNE	0	0	0
SARTHE	1	1	0
VENDEE	1	1	0

Objectifs quantifiés de l'offre de soins fixés dans l'annexe du SRS

Annexe 17 - Assistance médicale à la procréation (suite)

3. Activités cliniques et biologiques en lien avec la Fécondation In Vitro (FIV)

Territoire de santé	Implantations géographiques autorisées				Implantations géographiques prévues par le PRS3 révisé 2025 (implantations cibles)				Demandes recevables (nouvelles implantations)			
	1. Activité clinique : prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	2. Activité clinique : transfert des embryons en vue de leur implantation	3. Activité relative à la FIV sans ou avec micromanipulation comprenant notamment le recueil, la préparation et la conservation du sperme et la préparation et la conservation des ovocytes	4. Activité biologique : conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2142-4 du CSP	1. Activité clinique : prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	2. Activité clinique : transfert des embryons en vue de leur implantation	3. Activité relative à la FIV sans ou avec micromanipulation comprenant notamment le recueil, la préparation et la conservation du sperme et la préparation et la conservation des ovocytes	4. Activité biologique : conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2142-4 du CSP	1. Activité clinique : prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	2. Activité clinique : transfert des embryons en vue de leur implantation	3. Activité relative à la FIV sans ou avec micromanipulation comprenant notamment le recueil, la préparation et la conservation du sperme et la préparation et la conservation des ovocytes	4. Activité biologique : conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2142-4 du CSP
LOIRE ATLANTIQUE	5	5	5	5	5	5	5	5	0	0	0	0
MAINE ET LOIRE	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0
MAYENNE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SARTHE	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0
VENDEE	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0

Objectifs quantifiés de l'offre de soins fixés dans l'annexe du SRS

Annexe 17 - Assistance médicale à la procréation (suite)

4. Conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux en vue de la préservation de la fertilité (art. L2141-11 CSP)

	Implantations géographiques autorisées	Implantations géographiques prévues par le PRS3 révisé 2025 (implantations cibles)	Demandes recevables (nouvelles implantations)
Territoire de santé	-	-	-
LOIRE ATLANTIQUE	1	1	0
MAINE ET LOIRE	1	1	0
MAYENNE	0	0	0
SARTHE	1	1	0
VENDEE	1	1	0

5. Activités cliniques et biologiques d'AMP en lien avec la conservation des gamètes en vue d'une AMP ultérieure (art. L2141-12 CSP)

	Implantations géographiques autorisées		Implantations géographiques prévues par le PRS3 révisé 2025 (implantations cibles)		Demandes recevables (nouvelles implantations)	
Territoire de santé	1. Activité clinique : prélèvement d'ovocytes en vue de leur conservation pour la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en application de l'art. L2141-12	2. Activité biologique : activités relatives à la conservation des gamètes en vue de la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en application de l'article I. 2141-12, comprenant notamment : le recueil, la préparation et la conservation du sperme et la préparation et la conservation des ovocytes	1. Activité clinique : prélèvement d'ovocytes en vue de leur conservation pour la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en application de l'art. L2141-12	2. Activité biologique : activités relatives à la conservation des gamètes en vue de la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en application de l'article I. 2141-12, comprenant notamment : le recueil, la préparation et la conservation du sperme et la préparation et la conservation des ovocytes	1. Activité clinique : prélèvement d'ovocytes en vue de leur conservation pour la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en application de l'art. L2141-12	2. Activité biologique : activités relatives à la conservation des gamètes en vue de la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en application de l'article I. 2141-12, comprenant notamment : le recueil, la préparation et la conservation du sperme et la préparation et la conservation des ovocytes
LOIRE ATLANTIQUE	3	3	3	3	0	0
MAINE ET LOIRE	1	1	1	1	0	0
MAYENNE	0	0	0	0	0	0
SARTHE	1	1	1	1	0	0
VENDEE	1	1	1	1	0	0

Objectifs quantifiés de l'offre de soins fixés dans l'annexe du SRS

Annexe 17 - Assistance médicale à la procréation (suite)

6. Activités cliniques et biologiques d'AMP en lien avec le don de gamètes

Territoire de santé	Implantations géographiques autorisées			Implantations géographiques prévues par le PRS3 révisé 2025 (implantations cibles)			Demandes recevables (nouvelles implantations)		
	1. Activité biologique : recueil, préparation, conservation et mise à disposition de sperme en vue d'un don	2. Activité clinique : prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	3. Activité biologique : préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	1. Activité biologique : recueil, préparation, conservation et mise à disposition de sperme en vue d'un don	2. Activité clinique : prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	3. Activité biologique : préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	1. Activité biologique : recueil, préparation, conservation et mise à disposition de sperme en vue d'un don	2. Activité clinique : prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	3. Activité biologique : préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don
LOIRE ATLANTIQUE	1	1	1	1	1	1	0	0	0
MAINE ET LOIRE	1	1	1	1	1	1	0	0	0
MAYENNE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SARTHE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VENDEE	0	0	0	0	0	0	0	0	0

7. Activités cliniques et biologiques d'AMP en lien avec l'accueil des embryons

Territoire de santé	Implantations géographiques autorisées		Implantations géographiques prévues par le PRS3 révisé 2025 (implantations cibles)		Demandes recevables (nouvelles implantations)	
	1. Activité clinique : mise en œuvre de l'accueil des embryons	2. Activité biologique : conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	1. Activité clinique : mise en œuvre de l'accueil des embryons	2. Activité biologique : conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	1. Activité clinique : mise en œuvre de l'accueil des embryons	2. Activité biologique : conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci
LOIRE ATLANTIQUE	1	1	1	1	0	0
MAINE ET LOIRE	0	0	0	0	0	0
MAYENNE	0	0	0	0	0	0
SARTHE	0	0	0	0	0	0
VENDEE	0	0	0	0	0	0

Objectifs quantifiés de l'offre de soins fixés dans l'annexe du SRS

Annexe 18 - Diagnostic prénatal

Territoire de santé	Implantations géographiques autorisées						Implantations géographiques prévues par le PRS3 révisé 2025 (implantations cibles)						Demandes recevables (nouvelles implantations)					
	1. Examens de cytogénétique y compris les analyses cytogénétiques moléculaires	2. Examens de génétique moléculaire	3. Activités en lien avec les examens de génétique portant sur l'ADN foetal libre circulant dans le sang maternel	4. Examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	5. Examens de biochimie foetal à visée diagnostique	6. Examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses y compris les analyses de biologie moléculaire	1. Examens de cytogénétique y compris les analyses cytogénétiques moléculaires	2. Examens de génétique moléculaire	3. Activités en lien avec les examens de génétique portant sur l'ADN foetal libre circulant dans le sang maternel	4. Examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	5. Examens de biochimie foetal à visée diagnostique	6. Examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses y compris les analyses de biologie moléculaire	1. Examens de cytogénétique y compris les analyses cytogénétiques moléculaires	2. Examens de génétique moléculaire	3. Activités en lien avec les examens de génétique portant sur l'ADN foetal libre circulant dans le sang maternel	4. Examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	5. Examens de biochimie foetal à visée diagnostique	6. Examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses y compris les analyses de biologie moléculaire
LOIRE ATLANTIQUE	2	2	1	2	1	1	2	2	2	2	1	1	0	0	1	0	0	0
MAINE ET LOIRE	1	1	0	1	0	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	0	1	0
MAYENNE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SARTHE	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	0
VENDEE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0

Objectifs quantifiés de l'offre de soins fixés dans l'annexe du SRS

Annexe 19 - Traitement du cancer

1. Chirurgie oncologique

Territoire de santé	Implantations géographiques autorisées							Implantations géographiques prévues par le PRS3 révisé 2025 (implantations cibles)							Demandes recevables (nouvelles implantations)						
	Mention A - 1. Digestif	Mention A - 2. Thorax	Mention A - 3. ORL	Mention A - 4. Urologie	Mention A - 5. Gynécologie	Mention A - 6. Sein	Mention A - Hors seuil	Mention A - 1. Digestif	Mention A - 2. Thorax	Mention A - 3. ORL	Mention A - 4. Urologie	Mention A - 5. Gynécologie	Mention A - 6. Sein	Mention A - Hors seuil	Mention A - 1. Digestif	Mention A - 2. Thorax	Mention A - 3. ORL	Mention A - 4. Urologie	Mention A - 5. Gynécologie	Mention A - 6. Sein	Mention A - Hors seuil
LOIRE ATLANTIQUE	1	4	1	0	5	8	11	1	4	1	1	5	8	11	0	0	0	1	0	0	0
MAINE ET LOIRE	0	2	1	1	3	5	7	0	2	1	1	3	6	8	0	0	0	0	0	1	1
MAYENNE	1	1	0	1	1	1	4	1	1	1	1	1	4	0	0	1	0	0	0	0	
SARTHE	1	2	1	0	1	3	4	1	3	1	0	2	3	5	0	1	0	0	1	0	1
VENDEE	1	0	1	2	3	4	5	1	1	2	3	3	4	5	0	1	1	1	0	0	0

Territoire de santé	Implantations géographiques autorisées								Implantations géographiques prévues par le PRS3 révisé 2025 (implantations cibles)								Demandes recevables (nouvelles implantations)										
	Mention B - 1. Digestif	Mention B - 2. Thorax	Mention B - 3. ORL	Mention B - 4. Urologie	Mention B - 5. Gynécologie	Mention B - 6. Sein	Mention B - Hors seuil	Mention B - Hors seuil	Mention C	Mention B - 1. Digestif	Mention B - 2. Thorax	Mention B - 3. ORL	Mention B - 4. Urologie	Mention B - 5. Gynécologie	Mention B - 6. Sein	Mention B - Hors seuil	Mention B - Hors seuil	Mention C	Mention B - 1. Digestif	Mention B - 2. Thorax	Mention B - 3. ORL	Mention B - 4. Urologie	Mention B - 5. Gynécologie	Mention B - 6. Sein	Mention B - Hors seuil	Mention B - Hors seuil	Mention C
LOIRE ATLANTIQUE	7	1	5	7	3	0	0	1	7	1	5	7	3	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MAINE ET LOIRE	7	1	3	3	2	0	0	1	7	1	3	3	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MAYENNE	2	0	0	1	0	0	0	0	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SARTHE	3	0	2	3	1	0	0	0	3	0	2	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VENDEE	4	0	1	2	0	0	0	0	4	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Objectifs quantifiés de l'offre de soins fixés dans l'annexe du SRS

Annexe 19 - Traitement du cancer (suite)

2. Radiothérapie – Curiethérapie – TMSC / Chimiothérapie

Territoire de santé	Implantations géographiques autorisées							Implantations géographiques prévues par le PRS3 révisé 2025 (implantations cibles)							Demandes recevables (nouvelles implantations)						
	1. Radiothérapie	2. Radiotérapie - mention C	3. Curiotérapie	4. Curiotérapie - mention C	TMSC / Chimiotérapie - mention A	TMSC / Chimiotérapie - mention B**	TMSC / Chimiotérapie - mention C	1. Radiotérapie	2. Radiotérapie - mention C	3. Curiotérapie	4. Curiotérapie - mention C	TMSC / Chimiotérapie - mention A	TMSC / Chimiotérapie - mention B**	TMSC / Chimiotérapie - mention C	1. Radiotérapie	2. Radiotérapie - mention C	3. Curiotérapie	4. Curiotérapie - mention C	TMSC / Chimiotérapie - mention A	TMSC / Chimiotérapie - mention B**	TMSC / Chimiotérapie - mention C
LOIRE ATLANTIQUE	3	1	1	0	5	1	1	3	1	1	0	5	1	1	0	0	0	0	0	0	0
MAINE ET LOIRE	2	0	1	0	4	1	1	2	0	1	0	4	1	1	0	0	0	0	0	0	0
MAYENNE	1	0	0	0	2	0	0	1	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SARTHE	1	0	0	0	2	0	0	1	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VENDEE	1	0	0	0	2	0	0	1	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0

** les actes de la mention supérieure intègrent les actes de la mention inférieure ; les OQOS ne sont comptabilisés qu'une fois au titre de la mention supérieure

Objectifs quantifiés de l'offre de soins fixés dans l'annexe du SRS

Annexe 20 - Examens des caractéristiques génétiques d'une personne ou identification d'une personne par empreintes génétiques à des fins médicales

Territoire de santé	Implantations géographiques autorisées		Implantations géographiques prévues par le PRS3 révisé 2025 (implantations cibles)		Demandes recevables (nouvelles implantations)	
	Analyses de cytogénétique dont la cytogénétique moléculaire	Analyses de génétique moléculaire	Analyses de cytogénétique dont la cytogénétique moléculaire	Analyses de génétique moléculaire	Analyses de cytogénétique dont la cytogénétique moléculaire	Analyses de génétique moléculaire
LOIRE ATLANTIQUE	2	3	2	3	0	0
MAINE ET LOIRE	1	3	1	3	0	0
MAYENNE	0	0	0	0	0	0
SARTHE	0	1	1	1	1	0
VENDEE	0	0	0	0	0	0

Objectifs quantifiés de l'offre de soins fixés dans l'annexe du SRS

Annexe 21 - Hospitalisation à domicile

Territoire de santé	Implantations géographiques autorisées				Implantations géographiques prévues par le PRS3 révisé 2025 (implantations cibles)				Demandes recevables (nouvelles implantations)			
	1. Activité socle	2. Enfant moins 3 ans	3. Ante et Post Partum	4. Réadaptation	1. Activité socle	2. Enfant moins 3 ans	3. Ante et Post Partum	4. Réadaptation	1. Activité socle	2. Enfant moins 3 ans	3. Ante et Post Partum	4. Réadaptation
LOIRE ATLANTIQUE	2	2	1	2	2	1 à 2	1	1 à 2	0	0	0	0
MAINE ET LOIRE	3	2	1	2	3	1 à 2	1	1 à 2	0	0	0	0
MAYENNE	1	0	0	1	1	1	1	1	0	1	1	0
SARTHE	2	1	1	1	2	1	1	1	0	0	0	0
VENDEE	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0

Objectifs quantifiés de l'offre de soins fixés dans l'annexe du SRS

Annexe 22 - Equipements d'imagerie en coupes

	Implantations géographiques autorisées	Implantations géographiques prévues par le PRS3 révisé 2025 (implantations cibles)	Demandes recevables (nouvelles implantations)
Territoire de santé	-	-	-
LOIRE ATLANTIQUE	22	22	0
MAINE ET LOIRE	16	16	0
MAYENNE	8	8	0
SARTHE	13	13	0
VENDEE	12	12	0

Objectifs quantifiés de l'offre de soins fixés dans l'annexe du SRS

Annexe 23 - Caisson hyperbare

	Implantations géographiques autorisées	Implantations géographiques prévues par le PRS3 révisé 2025 (implantations cibles)	Demandes recevables (nouvelles implantations)
Territoire de santé	-	-	-
LOIRE ATLANTIQUE	0	0	0
MAINE ET LOIRE	1	1	0
MAYENNE	0	0	0
SARTHE	0	0	0
VENDEE	0	0	0

Objectifs quantifiés de l'offre de soins fixés dans l'annexe du SRS

Annexe 24 - Cyclotron à usage médical

	Implantations géographiques autorisées	Implantations géographiques prévues par le PRS3 révisé 2025 (implantations cibles)	Demandes recevables (nouvelles implantations)
Territoire de santé	-	-	-
LOIRE ATLANTIQUE	0	0	0
MAINE ET LOIRE	0	0	0
MAYENNE	0	0	0
SARTHE	0	0	0
VENDEE	0	0	0